

ACTUALITES

Psylle
Eviter les dépôts d'œufs.

Tavelure
Périthèces matures, les premières spores vont pouvoir être projetées.

Acarien rouge
Prognose.

Prophylaxie
Eliminer tous les bois parasités.

Cochenilles
Foyers repérés et à repérer actuellement.

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POIRES

• Psylle

Le ravageur du poirier...

Les adultes et les larves de cet hémiptère piquent les pousses, perturbant la conduction de sève et la cicatrisation du bois.

Les larves produisent un miellat que l'on retrouve sur les feuilles, les jeunes pousses, ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement du complexe de champignons appelé fumagine. Le développement excessif de fumagine, en réduisant la photosynthèse, peut aussi provoquer la chute des feuilles, de bourgeons et **réduire l'induction florale**.

Le psylle peut conduire au déclassement des fruits par la présence de miellat et le développement de fumagine sur les fruits.

Enfin, n'oublions pas que les psylles peuvent être vecteurs du Pear decline, qui entraîne parfois des dépérissements conséquents en jeunes vergers.



FREDON PDL



FREDON PDL

Œufs et psylle adulte

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.paysdelaloire.chambagri.fr
- www.polleniz.fr

... ou **inscrivez-vous** en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

Les adultes de la dernière génération d'automne passent l'hiver sur les arbres. La reprise d'activité des adultes a généralement lieu dès le début du mois de janvier. A partir du moment où 50 % des femelles sont matures (maturation ovocytaire atteinte) et fécondées, les premières pontes sont possibles dès que la température atteint 10°C pendant deux jours consécutifs.

Observations

Les températures relativement douces sont favorables à l'incubation des œufs. Les œufs jaune clair sont de forme allongée et fixés au végétal par un petit pédoncule.

Evaluation du risque

Les jeunes larves se nourrissent des tissus tendres, pas encore apparents. Les premières larves ne sont pas viables.

Mais, à l'approche du débourrement, il faut éviter de nouvelles pontes.



Le KAOLIN contre le psylle

Initialement utilisées pour protéger les cultures du soleil, les argiles ont montré un intérêt dans la lutte contre certains bioagresseurs. Parmi les argiles, le kaolin est ainsi utilisé pour ses propriétés répulsives et offre une méthode de lutte alternative contre le psylle du poirier. La plus couramment utilisée est la kaolinite calcinée, la calcination améliorant ses capacités de résistance au lessivage, aux chocs thermiques, aux UV et lui conférant cette capacité répulsive vis-à-vis des ravageurs.

Une barrière mécanique préventive

La réussite des stratégies à base d'argile repose sur leur positionnement préventif. L'argile agit mécaniquement comme une barrière minérale qui perturbe le comportement du bioagresseur.

Le psylle rencontre alors des difficultés d'identification de la plante hôte (couleur modifiée, composés volatils bloqués). L'action répulsive limite le dépôt des œufs. Enfin, les larves et les adultes sont confrontés à des difficultés d'alimentation.

Période d'application

Les applications hivernales visant la 1ère génération de psylle présente une bonne efficacité, le renouvellement de cette barrière minérale se fait selon la pluviométrie et le stade phénologique. Celles visant la 2ème génération de psylle et suivantes présentent une efficacité moindre et ne permettent pas de rattraper des situations dégradées. En effet, la forte croissance des pousses au printemps impose des passages fréquents, pour que les dernières feuilles étalées ne deviennent pas la cible des pontes de psylle.

Les applications post floraison sont à réserver aux situations de faible pression où elles protègent les fruits contre le miellat et la fumagine, et améliorent la qualité de l'épiderme.

POMMES - POIRES

• Tavelure

Prophylaxie

Le champignon de la tavelure, présent sur les feuilles à l'automne, se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

Dans les parcelles où la tavelure s'est exprimée en 2017, il est indispensable de baisser le stock de spores potentiellement projetable, quelle que soit la variété.

Pour réduire l'inoculum d'automne, les feuilles doivent être balayées, et une fois andainées, broyées, pour aider à leur décomposition. Cette prophylaxie s'opère par temps sec pour plus d'efficacité. Les journées sans pluies ont été assez rares cet hiver, comme l'illustre le graphe. Il était possible de profiter des gelées pour andainer et broyer les feuilles.

Le JO : sur une échelle allant de 1 à 7, le stade 6 était atteint mercredi 14 février et vendredi, le premier stade 7 a été observé. Les périthèces arrivent donc à maturité et les premières projections vont pouvoir commencer.

La date du 16 février sera celle retenue comme JO du modèle INOKI.

Le biofix : utilisé par le modèle Rimpro, il correspond à la première projection effective au verger. Lorsque les spores sont matures, la première pluie provoque théoriquement cette première projection. Les capteurs de spores installés à Beaucouzé et Saint Herblon permettront de valider ce Biofix.

Prérequis pour une contamination

Le risque de contamination primaire n'est présent que si les trois conditions suivantes sont réunies :

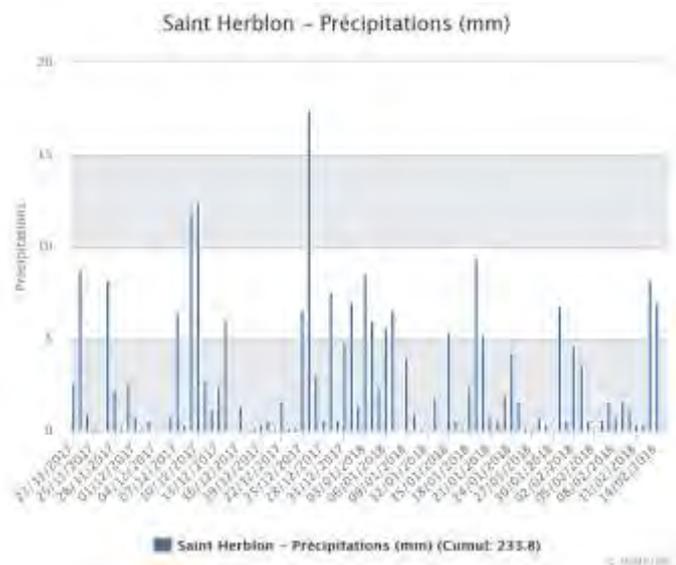
1. **Stade sensible atteint à l'apparition des organes verts** (stade C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier).
2. **Présence d'ascospores provenant des organes de conservation** qui les libèrent à maturité lors des pluies.
3. **Durée d'humectation du feuillage suffisamment longue** pour que les spores puissent germer, la vitesse de germination étant dépendante de la température.

Evolution du risque

Les périthèces sont maintenant matures et peuvent engendrer des projections. **Cependant, les arbres n'ont pas atteint les stades de sensibilité** (stade C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier).

Il n'y a donc pas de risque immédiat de contamination.

Les variétés les plus précoces, a fortiori en zone précoce, seront les premières concernées par la tavelure. L'évolution de la végétation doit être surveillée variété par variété afin de bien repérer l'apparition des stades végétatifs sensibles.



Suivi biologique de la maturité des périthèces

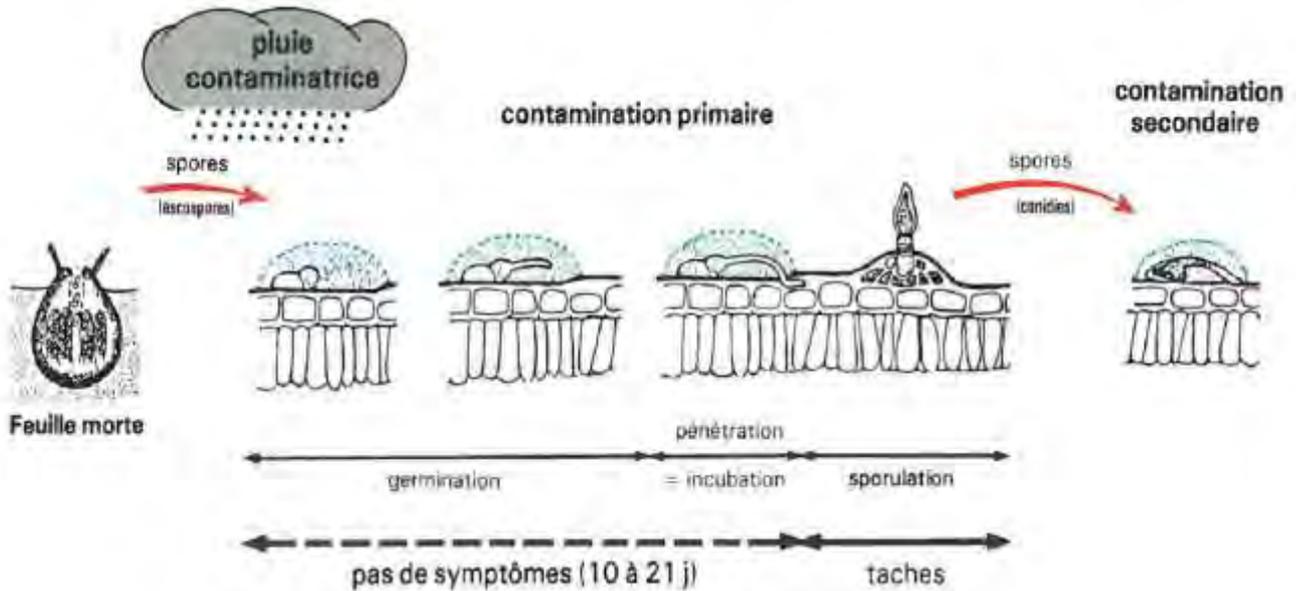
Si une période de dormance est nécessaire, la variété et la date de chute des feuilles n'ont pas d'effet sur la date de maturation des ascospores.

L'examen des périthèces de la tavelure du pommier permet de suivre l'évolution de leur maturation. Ces observations ont été réalisées sur des feuilles prélevées à Beaucouzé.

Rappel des conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18H	17H	14H	13H	12H	11H	9H	8H

CYCLE DE DEVELOPPEMENT
« Tavelures du pommier et sur poirier » - SPV



• **Acariens rouges**

Observations

La lutte contre les acariens doit être raisonnée à la parcelle, en fonction du niveau de population. Le comptage des œufs d'hiver permet d'apprécier le niveau d'infestation (très variable d'un verger à l'autre) et d'évaluer le risque.

La prognose consiste à observer 2 obstacles successifs (dard ou lambourde) sur 50 rameaux de 2 ans. Sur ces 100 organes, est comptabilisé le nombre d'obstacles portant

plus de 10 œufs. Lorsque le seuil de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs est atteint, un accroissement rapide des populations est à craindre.

Seules les parcelles ayant connu des infestations en 2017 devraient pouvoir atteindre ce seuil.

Méthodes alternatives



- ⇒ L'introduction ou la réintroduction d'acariens prédateurs déjà présents en Pays de la Loire (*Typhlodromus pyri* ou *Amblyseius andersoni*) est une mesure souvent très efficace.
- ⇒ La préservation des populations des insectes auxiliaires est également utile pour lutter contre les acariens.

• Prophylaxie

Les opérations de taille sont l'occasion de faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en procédant à l'élimination des arbres morts ainsi que des bois portant des chancres, des fruits momifiés, abritant des scolytes et Xylébores.

Ces sources de contaminations doivent être sorties des vergers et non pas broyées, pour permettre d'améliorer leur état sanitaire.

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles dont les encroûtements peuvent être décapés

mécaniquement (eau sous pression et/ou brossage des charpentières et des troncs atteints).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

POMMES - POIRES - CERISES - CASSIS

• Cochenilles

Observations

En 2017, des « nouveaux foyers » de cochenilles, ou disons plutôt des nouvelles détections de foyers jusqu'alors restés discrets ont été signalés sur pommiers. Lorsque les fruits sont touchés, on ne peut pas les manquer car les jeunes cochenilles créent une auréole rouge au point de fixation.

La cochenille jaune est donc présente dans la région, mais pas que...

La cochenille rouge du poirier est également observée en parcelle de poiriers, avec des larves mobiles de mai à juillet. Les déformations ou dessèchements des branches peuvent trahir sa présence sous les mousses et lichens.

Cet hiver, d'autres cochenilles qui se fixent sur les parties ligneuses et affaiblissent les arbres en prélevant la sève ont été repérées. Cette fois-ci, le cas est signalé sur un verger de cerisiers.

Il s'agit de la cochenille blanche du mûrier, largement répandue dans les parcelles de cassissiers, on note une augmentation des vergers de cerisiers touchés dans le Val de Loire.

Evolution du risque

La mortalité des arbres attaqués sera plus rapide sur les jeunes arbres. Sur arbres âgés, on observera un ralentissement de la végétation, puis la progressive mort de charpentières.

Les travaux de taille sont l'occasion de repérer les foyers naissants, pour ne pas les laisser s'installer.



Cochenilles sur cerisier

Méthodes alternatives



- ⇒ La lutte chimique contre les cochenilles étant difficile et limitée, il faut privilégier les mesures prophylactiques, qui passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Dans certains cas; l'abattage des arbres les plus atteints peut s'avérer nécessaire.
- ⇒ La taille et la fertilisation doivent être adaptées afin de ne pas créer de conditions favorables au développement des cochenilles.
- ⇒ Un décapage mécanique à la lance et/ou un brossage des troncs et charpentières permet d'éliminer une partie des cochenilles et de rendre celles qui restent plus vulnérables aux applications chimiques.
- ⇒ Les traitements hivernaux à base d'huile permettront de réduire les populations.

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - POLLENIZ - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Comité de relecture : Arboconseil, Cabinet Fruits Conseil, CAMN, CAPL, CECOVAL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRA, SABOC, SCAFLA, TERRYLOIRE, Vergers Gazeau.



Observateurs : les producteurs, les techniciens et les distributeurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.